



Fédération Française
de **Pétanque** et de **Jeu Provençal**

COMITE

DIRECTEUR

Réunion des 20 et 21 septembre 2024

Cette réunion s'est tenue à Marseille les vendredi 20 et samedi 21 septembre 2024.

Etaient présents : Mmes BAJOLLET, CARLIER, VEROLA et VIGUIE (samedi)
MM. BOURLET, GONY, GRIGNON, LE BOT, MARAUX, POGGI,
SCHMITT, STEPHANT, THEARD et VAISSIERE

Y participaient : M. Xavier GRANDE, Directeur administratif et financier
M. Patrice RODRIGUEZ, Directeur Technique National
M. Charles-Baptiste AGOSTINI (vendredi), Conseiller Technique National
M. William ROUX (vendredi)

Excusés : Mme NOEL
MM. CANTARELLI, CHAUVIN, DORIZON, IANNARELLI et ROBERT

I. ALLOCUTION D'OUVERTURE (Michel LE BOT)

Bonjour à toutes et tous, merci de vous être rendus disponible une nouvelle fois pour ce Comité Directeur. Après la saga des championnats de France dont le cru était très bon même si comme à l'accoutumée nous devons faire face à des impondérables ou des difficultés organisationnelles, j'ai trouvé le choix des sites judicieux et les organisateurs impliqués. La saison sportive se poursuit place aux championnats d'Europe (clubs et jeunes/espoirs), aux championnats des clubs et championnats du monde. Sans oublier le Congrès Fédéral.

Je n'oublie pas les élections de fin d'année qui signeront la fin d'une mandature et le début d'une nouvelle.

Le moment est venu de faire le bilan de ces 4 années, j'ai découvert avec vous ce que représentait la charge d'être Président de la Fédération, j'ai apprécié de travailler avec vous toutes et tous. Ces 4 ans sont passés à toute allure, bien sûr il y a eu des hauts et des bas, des tâtonnements, des décisions et des revirements (très peu), des décisions provoquant des conflits, mais ce sont les joies liées à l'apprentissage de la gestion d'une Fédération. Tout n'a pas été parfait mais tout ce qui a été fait, l'a été dans l'intérêt de la Fédération.

Nous avons ouvert beaucoup de chantiers et menés à bien plusieurs projets quoi qu'en dise : les nouvelles compétitions « jeunes », la réforme des nationaux, la place plus importante accordée au Provençal avec le collectif et la coupe de France... Et je pourrais et vous pourriez chacune et chacun dans vos champs de compétence en citer d'autres. Pour autant, la structuration et le développement de notre Fédération est ma priorité et est en cours. Il reste du travail, beaucoup de travail à faire. Le nombre de nos licenciés augmentent et c'est assez rare pour le souligner puisque cela ne nous était pas arrivé depuis de nombreuses années, les jeunes sont plus nombreux (+ 10 % par rapport à 2023), ce n'est pas le fruit du hasard mais du travail effectué par tous, des clubs à la Fédération en passant par les comités départementaux et comités régionaux.

J'ai vu l'engouement que provoque notre discipline lors de notre présence au Club France. A tous ceux qui pensent que notre présence était inutile puisque les Jeux nous avaient snobés, je leur dis que nous pouvons être fier de nos disciplines. Elles éveillent des sensations chez ceux et celles qui approchent nos champions et ces derniers sont connus et reconnus. Il n'appartient qu'à nous de défendre nos sports et de vouloir les voir grandir.

Notre présence aux côtés des acteurs et décideurs du sport paiera pour autant que nous en ayons la volonté de le voir rayonner, pas de fanfaronnade, pas d'effets de manches ou de rodomontades mais construire tranquillement et sereinement une légitimité sportive et extra sportive basée sur le sérieux, le travail, la volonté de servir la Fédération et l'exemplarité des dirigeants.

C'est cet objectif qui doit être le nôtre quoiqu'il nous en coûte puisque la critique et le dénigrement sont tellement aisés et sont la rétribution des bénévoles.

Il reste tant à faire, alors attelons-nous à la tâche.

II. APPROBATION DES DERNIERS COMPTES-RENDUS DU 24-25 MAI 2024 ET DU 23 JUILLET

Les comptes-rendus du comité directeur en date du 24-25 mai 2024 et du 23 juillet (VISIO) sont adoptés à la majorité.

III. SITUATION FINANCIERE (Jean-Marie MARAUX)

Afin d'être au plus proche de notre exercice comptable 2024, avec Christy MARRACINI et Corine VEROLA, nous vous avons préparé un point de sortie au 30 novembre avec des prévisions de nos dépenses et recettes à venir.

Voici les principaux postes qui ont subi de fortes variations entre le prévisionnel 2024 et le réalisé 2024 :

En recettes, nous avons de bonnes surprises avec notamment le poste Licences, Mutations et affiliations qui enregistre 3 375 000 € pour un prévisionnel de 3 205 000 €, soit 170 000 € (licences à hauteur de 302 000 licences pour 285 000 au budget et également des mutations à hauteur de 302 800 € pour 260 000 € au budget). Il faut noter que nous avons volontairement mis à zéro le montant de la recette du fonds dédiés « Relance d'activités » basée sur le nombre de licenciés, recette que nous avons mis au budget à 150 000 €.

Pour le budget 2025, nous devons logiquement déplacer le fonds dédié « Relance d'activités » à hauteur de 317 000 € sur d'autres postes de provisions tels que « risques et charges », poste qui compte une somme de 50 000 € qui pourrait être augmenté de 300 000 € » afin de faire face à d'éventuelles charges exceptionnelles ou risques.

Pour les autres recettes, notons une augmentation des postes suivants :

- Produits financiers, 50 000 € prévu, 113 000 € réalisé ;
- Subvention finale Coupe de France Beauvais : 100 000 € prévu, 170 000 € réalisé (part région 70 000 €) ;
- Centre de formation : 62 600 € prévu, 80 000 € réalisé ;
- Provision Centre National : 570 000 € prévu, 604 000 € réalisé.

Pour les postes de dépenses :

- Coupe de France : 250 000 € prévu, 218 000 € réalisé ;
- Paragon : 190 000 € prévu, 220 000 € réalisé ;
- Centre National : 80 000 € prévu, 150 000 € réalisé (règlement indemnité pour les 2 architectes non retenus et facture du programmiste Mac Donald).

Pour les tribunes de nos championnats de France, nous avons acté la prise en compte de la subvention pour les championnats sans location : SIN LE NOBLE pour les 2 championnats de France TSM et TSF à hauteur de 7 000 €.

Le résultat excédentaire 2024 de la F.F.P.J.P. devrait se situer entre 230 000 € et 280 000 € en fonction de nos prévisions.

La commission des finances présentera l'affectation des résultats 2024 qui sera validé par le Comité directeur de novembre, affectation qui tiendra compte de la situation financière de la SAOS PROMO PETANQUE.

Pour la fin de saison 2024, à l'attention des comités départementaux et régionaux, nous vous informons des dates suivantes :

- Samedi 30 septembre : arrêt de Geslico pour les effectifs 2024 ;
- Envoi des fiches financières aux comités départementaux avant le 11 octobre et aux comités régionaux avant le 20 octobre ;
- Date limite de règlement par les Comités au 15 novembre 2024 ;
- Concernant les amendes envers les comités non à jour de l'envoi des PV d'AG et des carnets de bord, nous facturerons les amendes sur la fiche financière. Les comités concernés sont au nombre de 7 : 10, 2A, 972, 973, 976, 986, 988 et 1 CR : Hauts de France ;
- Les maquettes budgétaires des responsables de commissions pour le budget 2025 seront à retourner avant le 20 octobre 2024 à Corine, Christy et moi-même.

La situation financière de notre exercice comptable 2024 devrait nous permettre d'enregistrer un excédent non négligeable qui nous permettra d'apporter notre aide à la SAOS sous la forme d'une provision afin de préparer les écritures comptables entre nos 2 structures au 30 novembre 2024 en suivant les conseils de notre commissaire aux comptes.

IV. COMMUNICATION : intervention de Stéphane DAVID

De plus plusieurs années, nous faisons appel à une société de communication pour nous accompagner dans la fabrication de support : charte graphique, vidéos et autres.

Le responsable de cette société SPIVOD, Stéphane DAVID est intervenu pour présenter les nouveaux supports numériques de la F.F.P.J.P. (vidéo Facebook, trame numérique, etc.) et toute la communication liée aux prochains Championnats du Monde.

Il nous accompagne également dans les discussions avec les chaînes TV afin d'avoir la couverture médiatique la plus importante possible et conforme à nos attentes.

A noter qu'Audrey SIMONET, jusque-là alternante à la boutique fédérale, assurera les fonctions de chargée de communication de la F.F.P.J.P. afin de développer notamment la communication digitale.

V. DIRECTION TECHNIQUE NATIONALE (Patrice RODRIGUEZ et Charles-Baptiste AGOSTINI)

D.T.N. (Patrice RODRIGUEZ) :

- Circuit des nationaux Jeunes : ***vote de la continuité de l'aide financière à chaque organisateur***
- Haut niveau :
 - Les collectifs France
 - Résultats positifs des Championnats d'Europe individuel, doublette féminin/masculin et doublette mixte séniors à Martigny : 3 médailles d'or et 2 de bronze
 - Résultats pas attendus des Championnats d'Europe triplète et tir de précision féminin seniors à Santa Susanna : médaille de Bronze pour le triplète et médaille

d'Argent pour le tir. Réunion débriefing de la saison et de l'olympiade le 19 septembre à Marseille entre élus et staff.

- Collectifs jeunes et espoirs féminin/masculin : annonce des équipes participant aux championnats d'Europe Triplette et tir de précision à Isla Cristina et préparation terminale
- Collectif Masculin séniors : annonce de l'équipe participant aux Championnats du Monde triplette et Tir de précision de Dijon et préparation terminale
- Versement du premier bordereau des primes à la performance fin septembre pour les compétitions citées ci-dessus.
 - Animation Club France 29 et 30 juillet : 4 athlètes ont animé un atelier Pétanque qui a attiré beaucoup de participants.
- Séminaire bilan et perspectives de la DTN sur le contrat de performance et du contrat de développement les 17 et 18 septembre à Marseille
- Suivi par la direction du Ministère :
 - Création cartographie des Ecoles de Pétanque
 - Rappel déclaration à la haute autorité
 - Transmettre le rapport annuel du comité d'éthique
 - Transmettre plan de féminisation
- Suivi par l'Agence nationale du sport sur le contrat de développement
 - Complétude des dossiers sur l'intranet du Portail des fédérations pour le versement des 20% restants du contrat

HONORABILITE et SPORT SANTE (Charles-Baptiste AGOSTINI) : vous trouverez en pièce jointe à ce compte-rendu le diaporama de présentation.

VI. FORMATIONS (Véronique BAJOLLET et William ROUX)

(Véronique BAJOLLET)

La commission formation a présenté l'ensemble du travail réalisé concernant les gestionnaires de table de marque et les délégués-présidents de jury.

Le groupe de travail avait pour objet de finaliser l'organisation de la formation des gestionnaires de table de marque et les délégués-présidents de jury, avec pour objectifs de :

- ↗ Répondre à un besoin d'optimiser la gestion des concours et compétitions ;
- ↗ Accompagner les officiels que sont les graphiqueur et les délégués ;
- ↗ Affirmer le statut de graphiqueur et de délégué auprès des organisateurs ;
- ↗ Homogénéiser le niveau de compétences des graphiqueur et des délégués.

Ce travail s'est déroulé en trois étapes :

- Etape 1 : Identifier et former les référents formations des territoires qui assureront la formation laquelle délivrera l'agrément ;
- Etape 2 : Créer les séquences de formation et les contenus ;
- Etape 3 : Organisation des formations sur le territoire.

Concernant les modalités d'obtention de de l'agrément **gestionnaire table de marque** ou délégué, il a été défini les éléments suivants :

Pour obtenir l'agrément de délégué-président de jury au sein de la Fédération Française de Pétanque et de Jeu Provençal, la formation est le prérequis obligatoire.

Les compétences attendues :

- Être capable de gérer une compétition ;
- Être capable de présider un jury et de faire appliquer ses décisions ;
- Être capable de rappeler et faire appliquer le règlement administratif et sportif fédéral ;
- Être capable de transmettre les informations aux officiels et instances fédérales.

L'agrément de délégué-président de jury s'obtient par le suivi de l'intégralité de la formation.

Il n'y a aucun coût pédagogique pour assister à cette formation, elle est totalement gratuite. Une carte et un diplôme seront délivrés en fin de formation.

Pour obtenir l'agrément de gestionnaire de table de marque au sein de la Fédération Française de Pétanque et de Jeu Provençal, la formation est le prérequis obligatoire.

Les compétences attendues :

- ↻ Être capable de préparer une compétition ;
- ↻ Être capable de gérer manuellement une table de marque ;
- ↻ Être capable de créer une compétition en utilisant le logiciel gestion concours ;
- ↻ Être capable de transmettre les informations aux officiels et instances fédérales ;
- ↻ Être capable de rappeler et d'appliquer le règlement administratif et sportif fédéral.

LE GESTIONNAIRE DE TABLE DE MARQUE AVEC EXPERIENCE

Est considéré comme gestionnaire de table de marque « expérimenté », le licencié ayant officié sur ce poste durant 20 compétitions sur les 5 dernières années, attestées par un Président de comité et/ou un organisateur (documents qui seront soumis à validation d'une commission composée d'un membre élu du comité directeur fédéral et membre de la commission formation, du responsable de formation, d'un expert du domaine visé).

Pour obtenir l'agrément fédéral, le licencié devra participer à la formation de gestionnaire de table de marque. Il sera dispensé de se présenter à l'examen final.

Les coûts pédagogiques de la formation sont de 30 euros.

LE GESTIONNAIRE DE TABLE DE MARQUE SANS EXPERIENCE

Est considéré comme gestionnaire de table de marque « non expérimenté », le licencié ayant officié sur ce poste durant moins de 20 compétitions sur les 5 dernières années.

Pour obtenir l'agrément fédéral, le licencié devra participer à la formation de gestionnaire de table de marque. Il devra se présenter à l'examen final et valider ce-dernier.

Les coûts pédagogiques de la formation sont de 60 euros.

Calendrier :

Les premières formations se tiendront le 3eme week-end de janvier 2025 (rappel cette date est sanctuarisée pas de compétition durant ce week-end)

- Les formateurs de « gestionnaire de table de marque » commenceront à former les « gestionnaire de table de marque » les 18 et 19 janvier 2025 ;
- Une formation de formateur de délégués aura lieu ce même week-end.

Les formations continueront à un rythme fixé par le service formation pour que tous les acteurs soient formés d'ici la fin 2027.

(William ROUX)

- Point sur les avancées de la formation professionnelle (DEJEPS) ;
- Point sur la formation gestionnaire de table de marque (GTM) ;
- Point sur la formation de délégué-président de jury (DPJ).

Vous trouverez en pièce jointe à ce compte-rendu le diaporama de présentation.

L'ensemble des propositions ont été validées par le Comité Directeur fédéral.

VII. CODE ELECTORAL ET PROGRAMMATION DES VOTES (Xavier GRANDE)

Les documents relatifs aux élections vont être diffusés à savoir circulaires fédérales, formulaire de candidature et attestations sur l'honneur

Les comités devront veiller à nous transmettre la liste de leurs Présidents de clubs mise à jour après leurs élections. Par ailleurs, ils ont la charge d'accompagner leurs clubs dans ce process électoral.

Une adresse électronique a été créée, pour répondre à toutes les questions en lien avec ce sujet. Également, un appel au recensement est effectué afin d'inciter les électeurs à vérifier leurs inscriptions sur les listes électorales en envoyant un mail à : elections@petanque.fr

Rappel des dates clés :

Les premiers à voter seront les éducateurs, arbitres et SHN pour leurs commissions respectives : 2 au 4 décembre 2024.

Ensuite pour le collège général, les Présidents de Clubs et de CD voteront du 13 au 18 décembre 2024 pour le 1er tour et éventuellement les 19 et 20 décembre pour le second

On terminera par l'élection des 2 représentants des Comités Régionaux : le 20 décembre 2024.

Les résultats complets seront proclamés le 21 décembre lors de la journée de clôture de l'Assemblée Générale ordinaire 2024 à BELFORT.

VIII. COMMISSIONS

1. Commission des Nationaux (Laurent VAISSIERE)

Compte digitalisé du licencié :

La société EANET et HADOKEN présentent l'avancée des travaux sur le sujet. Pour mémoire le module Compet des inscriptions en ligne a été impacté par suite de la décision du comité directeur de dématérialiser la licence à compter de 2026. En effet la création d'un compte pour chaque licencié nécessite au préalable de s'assurer de la véritable identité de chacun. Plusieurs solutions sont présentées soit par mail, par SMS ou par France Connect. En dernier lieu le licencié pourra se rapprocher de son club.

Le constat est que GESLICO est actuellement très peu renseigné des informations concernant le licencié (absence mail, téléphone et adresse non mise à jour). Avec la création du compte digitalisé du licencié, c'est chacun qui viendra mettre à jour ces informations. Si c'est un très lourd travail d'initialisation, à terme il simplifiera les tâches des comités surtout avec la perspective de la licence dématérialisée.

La phase de test peut donc être lancée avant une ouverture en novembre. Concernant les inscriptions en ligne, il reste à régler le problème des joueurs étrangers, EANET reviendra vers nous sur ce sujet. Jusqu'au tirage le licencié pourra modifier son équipe comme il le souhaite. Idée qu'un changement entre le moment du tirage et le coup de sifflet du début de la compétition soit assorti d'une amende de 10 € comme un oubli de licence.

Evaluations et comptes rendus des nationaux :

Jacques GUIGUE fournit un travail très important d'analyse de toutes les évaluations et comptes rendus des délégués. En premier lieu il faut constater que de nombreux délégués manquent de formation ne serait-ce qu'informatique pour compléter les fichiers demandés. Les rapports sont souvent trop succincts ne permettant pas de se faire une opinion en bien ou en mal de la compétition.

Si de nombreux nationaux gagnent en qualité il reste encore des marges de progression importante, le manque d'arbitres est récurrent et pose problème.

Le système du prize money a bien été compris avec un satisfecit des organisateurs et une plus grande liberté.

Nous avons été sollicités pour une aide financière par le président du Club de Millau par suite de l'annulation de son régional, à ce jour pas de justificatif transmis mais en tout état de cause, le Comité Directeur dit que les compétitions régionales ne sont pas de sa compétence et ne souhaite intervenir au risque de créer un précédent.

Lecture est faite du rapport transmis par la déléguée du Trophée des As JP et des observations faites à l'endroit des organisateurs afin que ces derniers améliorent leur prestation.

Evolution future :

La demande de pouvoir consulter les résultats en direct se fait de plus en plus forte. Quand l'information est disponible il n'est pas toujours possible de la trouver facilement, l'idée est de centraliser sur un seul site l'ensemble des résultats en direct des Nationaux qui pourrait également être étendu au web tv.

HADOKEN travaille également sur une remontée automatique des GCZ dans GESLICO depuis GESTION CONCOURS. Une fois le dernier résultat enregistré GESLICO serait automatiquement alimenté sans plus avoir à transmettre le GCZ.

Pour une meilleure visibilité il est proposé que toutes les affiches des Nationaux comportent un bandeau unique en entête reprenant les logos obligatoires, FFPJP, Région et CD ainsi que le niveau du National TOP 500, 1000 etc...

Campagne d'inscription 2025 :

La campagne reprend les mêmes principes que l'an passé avec un formulaire à compléter et des validations successives. Petite nouveauté, à chaque étape l'organisateur sera informé de la suite donnée à sa demande, cela permettra d'éviter des demandes en doublon voire plus pour les personnes inquiètes sans réponse de la suite donnée. La date limite est fixée au 15 octobre.

Rôle du délégué :

Véronique BAJOLLET présente les travaux sur le rôle et la formation du délégué. Il est vrai qu'une délégation peut prendre plusieurs aspects et peut être différente entre accompagner une équipe sur

un championnat de France, superviser un championnat des clubs (CDC, CRC, CNC) ou avoir la charge d'un National.

Pour différencier ces différentes missions, il est proposé que sur un National le délégué porte dorénavant le titre de Président du Jury.

Les formations de formateurs débiteront en 2025 ainsi que celles des graphiqueurs.

2. C.N.C. et Coupe de France (Laurent VAISSIERE)

Quelques petits ajustements de dernière minute avec des changements de sites et de désignation d'arbitres.

Le championnat dans sa phase régulière se déroulera jusqu'au 3 novembre avant la phase finale prévue à Saint Livrade (47) fin novembre.

Rappel de la finale du CNC Jeu Provençal du 11 au 13 octobre à Saint Martin de Crau (13) et des finales du CNC Vétérans et CNC Jeunes dans la semaine du 22 au 27 octobre à saint Pierre les Elbeuf (76).

3. Jeu provençal (Patrick GRIGNON et Corine VEROLA)

GROUPE France

Le groupe France Jeu Provençal fonctionne bien.

Nos équipes ont été envoyées sur quelques nationaux durant l'été. Les joueurs sélectionnés se sont rendus disponibles pour arriver la veille de la compétition afin d'organiser des ateliers auxquels étaient invités des jeunes d'établissements scolaires et d'écoles de pétanque et de jeu provençal.

Il est important de souligner l'implication de tous les joueurs du groupe qui ont magnifiquement tenu leur rôle d'ambassadeurs du jeu provençal. De belles expériences à renouveler la saison prochaine.

Côté sportif les joueurs de notre groupe ont bien figuré sur plusieurs nationaux. Une équipe du groupe France a d'ailleurs remporté le plus grand concours de jeu provençal : Le Provençal 13.

Un grand merci à Jean-Claude Boiron et Patrick FARA qui encadrent très bien ce groupe.

Coupe de France des clubs

Le tirage des 16èmes de finale a été effectué en direct sur la Web TV lors du championnat de France doublettes à La Crau.

4 sites se sont positionnés pour accueillir les 16èmes et 8èmes de finale : Istres, Marmande, Montauban et Pont à Mousson les 26 et 27 octobre.

Sur chaque site seront qualifiés 2 équipes pour la finale qui se déroulera à Marmande du 29 novembre au 01 décembre.

4. Commission de discipline (Michel POGGI)

Dossiers qui vont être traités :

COMMISSION FEDERALE : 4 dossiers

COMMISSION NATIONALE : 1 dossier

COMMISSION ETHIQUE : 1 dossier

A ce jour, il y a eu 10 délocalisations, 36 suspensions jusqu'à comparutions (3 de catégorie 5, 6 de catégorie 9, 13 de catégorie 7 et 11 de catégorie 8).

5. Commission Championnats de France et Calendrier (Corine VEROLA)

Le Prix Bernard DUC 2024 est attribué à la ville de SAINT-FLOUR (15) qui a accueilli le CDF doublettes mixtes.

- Championnats 2025

Un site peut être validé :

➔ SAINT YRIEIX (16) : Doublette féminin, Individuel hommes et Triplettes Jeunes.

Reste à couvrir : CHF Doublette JP.

Il a été décidé de ne pas donner aux départements ultramarins la possibilité de participer au CDF Tir de précision senior.

- Calendrier 2025

Par suite de la parution du calendrier fédéral 2025, des régions se sont manifestées car la date choisie pour le championnat régional triplettes jeunes ne convenait pas à toutes les régions.

En effet, nous avons positionné ce championnat régional sur le jeudi 08 mai. Apparemment, plusieurs comités régionaux ont besoin de 2 jours pour cette compétition.

Après réflexion, nous proposons de laisser la date de ce championnat au choix des comités régionaux qui devront le positionner en parallèle d'un autre championnat régional.

La date butoir pour la réception des équipes qualifiées est fixée au 15 juin comme pour la remontée des qualifiés au championnat de France de tir de précision jeunes.

Bien évidemment les comités régionaux qui souhaiteront utiliser la journée du 08 mai le pourront.

Cette proposition a été adoptée par les Présidentes et Présidents de comités régionaux présents.

- Absences

Le comité directeur est amené à se prononcer sur 2 absences aux championnats de France, au vu des éléments portés à sa connaissance dit qu'il y a lieu de prononcer une interdiction administrative de participer au championnat de France et ses phases qualificatives dans les catégories concernées.

Malgré plusieurs relances, nous n'avons à ce jour aucun candidat pour l'organisation du CDF Doublettes Jeu Provençal 2025 du 05 au 07 septembre.

6. Commission DROM – Commission Carcéral (Véronique BAJOLLET)

Carcéral

- Comme l'an dernier, 3 équipes de différents établissements pénitentiaires ont participé à la Marseillaise, une des équipes a perdu en 128^{ème}.
- 2 arbitres qui résident dans le CD47, dont Patrick COUFIGNAL, arbitre européen FFPJP, sont intervenus à l'Ecole Nationale de l'Administration Pénitentiaire auprès des élèves surveillants, le 18 juin 2024 à Agen.

Cette journée a été consacrée à l'initiation de plusieurs sports, dont la pétanque, et plus particulièrement le tir de précision.

DROM COM

- La Polynésie

Mail du président du Comité Directeur de la Polynésie :

« Le comité à l'unanimité, a décidé de suspendre la gestion des licences au sein de la F.F.P.J.P. Néanmoins, le comité souhaite rester affilié à la F.F.P.J.P., pour participer aux Championnat de France. Il restera à régler le tarif de l'affiliation. »

Pour participer aux championnats de France, le joueur doit être titulaire d'une licence F.F.P.J.P. La Polynésie peut avoir ses licences polynésiennes, mais elle ne peut pas faire l'économie des licences F.F.P.J.P. si elle veut continuer à participer aux championnats de France. Les joueurs seraient alors titulaires d'une double licence, ce qui est interdit.

Réponse :

Attente réponse fédération internationale.

- La Nouvelle Calédonie

La Ligue Calédonienne de Pétanque est constituée de 3 comités provinciaux : le Nord, le Sud et les Iles. Leurs statuts ne sont plus en conformité, nous avons travaillé dessus lors de notre venue, mais ils n'ont jamais été présentés, ni votés. Ils sont donc à mettre à jour rapidement.

Lors de sa dernière AGE, la Ligue Calédonienne de Pétanque a créé un nouveau Comité Provincial : le Comité Provincial Nord pour remplacer le Comité Pétanque Province Nord.

La Ligue refuse donc de reconnaître le comité qui était en place, ne l'a pas affilié et ne lui délivre plus de licences.

Quant au Comité Pétanque Province Nord, il refuse ce changement, et le président de ce comité a envoyé plusieurs courriers pour alerter la FFPJP de ce dysfonctionnement.

Nous avons écrit à la présidente de la Ligue, demandé à faire une Visio avec elle ou ses représentants, aucune réponse. Après une 3^{ème} relance, elle nous demande des dates disponibles pour une Visio, ce que nous avons fait. Toujours pas de réponse.

Réponse du Comité Directeur :

Puisqu'il est impossible de communiquer par écrit, le président de la F.F.P.J.P. propose de rencontrer les deux parties, un représentant du Comité Pétanque Province Nord et un représentant de la Ligue Calédonienne, soit au championnat du monde à Dijon, soit au Congrès National à Belfort pour trouver une solution à ce conflit pour la fin de l'année.

7. Arbitrage (Patrick GRIGNON)

Validation des examens d'arbitres Nationaux et PNA 2024

A. EXAMENS ARBITRES NATIONAUX 2024

14 candidats pour l'examen d'arbitre national 2024 :

BARTHELEMY	JEAN CLAUDE	16	Favorable	
BERLAND	OLIVIER	85	Favorable	
CANTIGET	CYNTIA	83	Ajournée 1 an	Comportement

CONSTANT	JULIEN	77	Favorable	
DESCHAMPS	EMERIC	77	Favorable	
FOND	PATRICK	85	Favorable	
GODARD	SANDRA	34	Favorable	
KETELS	CYRIL	63	Favorable	
LEGENDRE	SOPHIE	24	Favorable	
MONTAGNON	ERIC	7	Favorable	
PAUGNAT	CECILIA	87	Favorable	
PERRIER-DAVID	SEBASTIEN	69	Favorable	
PUGLIA	GIOVANNI	6	Favorable	
ROBLIN	CHRISTOPHE	87	Favorable	

Le comité directeur valide les propositions faites par la CNA.

B. EXAMENS ARBITRES PNA 2024

CLEMENT	ERIC	41	Ajourné	Enquête
DUPUIS	MAXIME	77	Favorable	
MALLET	LYDIE	20	Ajournée 1 an	Comportement
MONNIER	FREDERIC	39	Favorable	

Le comité directeur valide les propositions faites par la CNA.

C. PROPOSITION DES CANDIDATS A L'EXAMEN D'ARBITRE INTERNATIONAL A DIJON.

La CNA propose Laetitia AIGUEPERSE et Stéphane PHILIPPE à l'examen international.

Le comité directeur valide le choix de la CNA.

D. PROPOSITION DE LA DTN AU MINISTERE DES SPORTS DES ARBITRES INTERNATIONAUX AU STATUT D'ARBITRE DE HAUT NIVEAU.

NOMS	PRENOMS	COMITE DEPARTEMENTAL	COMITE REGIONAL	GRADE
GRIGNON	PATRICK	Corse du sud 2A	Corse	International
ARMAND	ROLAND	Deux Sèvres	Nouvelle aquitaine	International
BUGEAT	PATRICK	Gironde	Nouvelle aquitaine	International

CHAPILLON	EVELYNE	Maine et Loire	Pays de la Loire	International
DELAUNE	FREDERIC	Haute Savoie	Aura	International
DESSAY	PATRICK	Loir et Cher	Centre Val de Loire	International
LABORIE	JEAN PAUL	Haute-Garonne	Occitanie	International
LE BOTS	DOMINIQUE	Seine maritime	Normandie	International
MEHOUAS	JEAN MARIE	Vendée	Pays de la Loire	International
SCHMITT	DIDIER	Moselle	Grand est	International

Le comité directeur valide le choix de la D.T.N. avec l'accord du Président de la CNA.

Les annexes qui ont été retirées du guide de l'arbitrage, seront étudiées par la F.I.P.J.P. lors du prochain championnat du Monde de Dijon, afin que ces dernières soient estampillées par la F.I.P.J.P. Ainsi ces documents seront à l'avenir ni contestés, ni contestables si la F.I.P.J.P. les valide.

En tant que Président de la Commission Nationale d'Arbitrage, je souhaitais vous informer que j'ai pris la décision de ne pas me représenter à la fin de mon mandat sur la liste du collège des arbitres.

C'est une décision éminemment difficile à prendre, mais nécessaire, car je dois aujourd'hui mener un autre combat.

Je profite du moment pour remercier le Comité Directeur, ainsi que tous les Présidents des comités régionaux, du soutien indéfectible qu'ils m'ont témoigné tout au long de ces huit années de mandats. Je remercie tout particulièrement Michel LE BOT qui a toujours soutenu le corps arbitral, quelles que soient les difficultés rencontrées.

Je veux vous dire combien j'ai été fier et honoré d'être le Président de la Commission d'Arbitrage.

Concernant la prochaine liste du collège des arbitres menée par Evelyne CHAPILLON et Roland ARMAND, je leur accorde pleinement ma confiance pour prendre toutes les bonnes décisions afin de continuer à faire progresser le corps arbitral Français qui souffre cruellement d'arbitres.

Je termine en reprenant les propos de notre Président : « si la pétanque est notre passion, notre santé doit être notre raison et notre priorité ».

Merci à vous tous pour votre confiance.

IX. TOUR DE TABLE

Il nous faut réfléchir aux engagements lors d'un concours, à l'interdiction du « jean » dans un concours national.

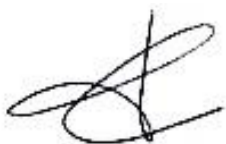
Le Pass-contact sera supprimé et réformé dès la saison 2025.

Une réflexion est menée avec l'AFLD afin de mener des contrôles antidopage ciblés, portant sur des produits tels que les drogues. Ces contrôles se feraient à la demande des CD, CR ou Fédération et seraient effectués par des contrôleurs de l'AFLD. Les conditions règlementaires sont à l'étude. A ceux qui s'inquiètent de savoir s'il sera fait une différence entre un usage festif ou à titre de dopage, je

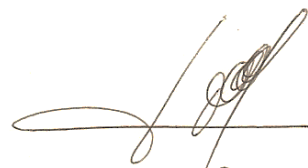
rappelle que l'usage de produits stupéfiants est interdit et considéré par le code pénal comme un délit.

Fin de la réunion : vendredi 20 septembre à 19h40.

Le Secrétaire Général de la F.F.P.J.P.
Laurent BOURLET

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke at the bottom.

Le Président de la F.F.P.J.P.
Michel LE BOT

A handwritten signature in black ink, featuring a large loop on the left and a more complex, scribbled structure on the right.